

## Adolescent quitte le domicile parentale

Par adelaide, le 04/08/2008 à 14:44

Bonjour,

Notre nièce de 13ans désire quitter le domicile parentale mauvaise entente avec son père et sa belle mère, Sa vie se résume : école, garde des plus petits, ménage. Son seul moment de détente les visites chez sa tante et son oncle, depuis peu ses visites ont été supprimé sous prétexte que notre nièce est grande.

Notre nièce désire venir vivre chez nous...Si elle vient, peut-on refuser de la rendre à son père sans être hors la loi ou y a t-il une démarche préalable à faire.

Merci et bonne journée.

Par Marion2, le 04/08/2008 à 20:19

Je vous conseille de contacter une Assistante Sociale qui pourra intervenir et ous aider. Bonne chance